



ROËZÉ SUR SARTHE



CAMPAGNE DE RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS

Dans le cadre du recensement de la population mené en collaboration avec l'INSEE, et qui se déroulera sur la commune du 16 janvier 2025 au 15 février 2025, la commune de Roëzé-sur-Sarthe recrute **4 agents recenseurs**.

Les missions :

- Se former aux concepts et règles du recensement ;
- Effectuer la tournée de reconnaissance et repérer l'ensemble des adresses ;
- Déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet ;
- Expliquer et aider les habitants à répondre à une enquête ;
- Suivre l'avancement de la collecte ;
- Rendre compte régulièrement de son travail au coordonnateur communal ;
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents mis à disposition.

Le profil :

- Disponibilité, afin de se rendre dans toutes les adresses d'habitation à recenser dans son secteur à différentes heures de la journée, du lundi au samedi
- Être en capacité d'assimiler les informations et règles détaillées lors de la formation
- Être à l'aise avec l'outil informatique et Internet : connaissance minimale des outils mis à disposition des habitants pour répondre, et maîtrise des SMS
- Avoir la capacité à dialoguer pour convaincre les habitants
- Avoir de l'aisance relationnelle, des facilités à s'exprimer, être aimable en toutes circonstances
- Être en capacité de s'organiser de façon optimale
- Avoir une bonne connaissance de la commune et savoir se repérer
- Faire preuve de discrétion, de confidentialité, de ténacité et de méthode
- Permis B.

La situation statutaire du poste :

- Collaborateur occasionnel de service public
- Rémunération forfaitaire et aux documents collectés

Commune de Roëzé-sur-Sarthe

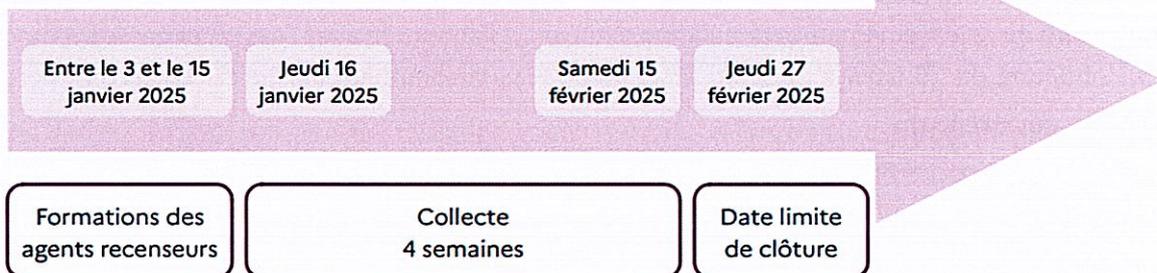
15 rue de la mairie
72210 Roëzé-sur-Sarthe
tél. 02.43.77.26.22
mairie-roeze@wanadoo.fr

Modalités pratiques

- Embauche la 1^{ère} semaine de janvier
- 2 demi-journées de formation assurées par l'INSEE (1^{ère} quinzaine de janvier)
- Date limite de candidature le 15 novembre 2024
- Les personnes intéressées doivent envoyer leur CV accompagné d'une lettre de motivation à l'adresse suivante : direction-roeze@orange.fr



Les dates sont fixées par la loi



→ Réalise une **tournée de reconnaissance** avant la collecte (arrêté du 3 juin 2021)

- Met à jour la liste d'adresses
- Distribue la lettre d'information aux habitants

→ Réalise la **collecte** auprès des habitants :

- Recense les habitations mobiles et personnes sans-abri (HMSA) les 16 et 17 janvier uniquement
- Recense les habitants des logements de son secteur
- Suit les réponses des habitants : SMS si réponse par internet / questionnaires papier éventuels
- Relance les non-répondants
- Rencontre minimum une fois par semaine le coordonnateur

Catherine TAUREAU, Maire

